

RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00029

Numéro SIREN : 799 721 535

Nom ou dénomination : SC EXPERTISE ET AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2020 sous le numéro de dépôt 1810

Greffe du tribunal de commerce d'ANGOULEME



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 05/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/1810

Déposant :

Nom/dénomination : SC EXPERTISE ET AUDIT

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 799 721 535

N° gestion : 2014 B 00029

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL SC EXPERTISE ET AUDIT

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 21 Boulevard Poitou-Charentes 16000 ANGOULEME

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 9 9 7 2 1 5 3 5 0 0 0 2 6

Néant *Exercice N clos le,
30/09/2019

				Exercice N clos le, 30/09/2019				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 772	AG	2 772		
		Fonds commercial (1)	AH	260 000	AI		260 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	42 542	AU	27 231	15 310	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	1 000	CV		1 000	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	7 420	BI		7 420	
	TOTAL (II)		BJ	313 734	BK	30 003	283 730	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	997	BU	997		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	220 561	BY	39 409	181 152	
		Autres créances (3)	BZ	9 908	CA		9 908	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	92 750	CE		92 750	
		Disponibilités	CF	432 245	CG		432 245	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 263	CI		1 263		
	TOTAL (III)	CJ	757 725	CK	40 406	717 319		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 071 459	IA	70 409	1 001 049		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Liasse fiscale



mp

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL SC EXPERTISE ET AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	20 400)	DA	20 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK)	DC	
	Réserve légale (3)		DD	2 040
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ)	DG	361 170
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	138 567
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
		TOTAL (I)	DL	522 177
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	49 197
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI)	DV	94 372
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	14 791
	Dettes fiscales et sociales		DY	130 234
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
Compte régul.	Autres dettes		EA	42 036
	Produits constatés d'avance (4)		EB	148 240
	TOTAL (IV)	EC	478 871	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 001 049	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	449 283	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	70	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

➤ Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 237 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice

Règles et méthodes comptables

alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	260 000			260 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 772			2 772
Immobilisations incorporelles	262 772			
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 559	1 792		7 351
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 000	2 192		35 192
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	38 559	3 984		42 542
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 000			1 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 420			7 420
Immobilisations financières	8 420			8 420
ACTIF IMMOBILISÉ	309 751	3 984		313 734

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles
Fonds commercial

	30/09/2019
Éléments achetés	260 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	260 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 772			2 772
Immobilisations incorporelles	2 772			2 772
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 170	739		1 909
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 978	5 345		25 323
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	21 148	6 084		27 232
ACTIF IMMOBILISE	23 920	6 084		30 004

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 239 153 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 420		7 420
Créances de l'actif circulant			
Créances Clients et Comptes rattachés	220 562	220 562	
Autres	9 909	9 909	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 263	1 263	
Total	239 153	231 733	7 420
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	27 619
Etat - produits à recevoir	295
Interets courus a recevoir	89
Total	28 004

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	204	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	204	100,00

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 478 872 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	71	71		
- à plus de 1 an à l'origine	49 127	19 538	29 589	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 792	14 792		
Dettes fiscales et sociales	130 234	130 234		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	136 408	136 408		
Produits constatés d'avance	148 240	148 240		
Total	478 872	449 283	29 589	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	37 156			
(**) Dont envers les associés	94 372			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 94 372 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 031
Frais bancaires a payer	71
Dettes provis. pr congés à payer	30 931
Personnel - autres charges à payer	12 000
Charges sociales s/congés à payer	9 849
Charges sociales - charges à payer	3 840
Charges fiscales s/congés à payer	170
Etat - autres charges à payer	1 460
Clients - rrr à accorder	5 567
Divers - charges à payer	23 340
Total	92 259

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 263		
Total	1 263		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	148 240		
Total	148 240		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	884 917		884 917
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	509		509
TOTAL	885 427		885 427

 **Autres informations**

SC EXPERTISE ET AUDIT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 20 400.00 €
Siège social : 21 Boulevard Poitou-Charentes
16000 ANGOULEME
799 721 535 RCS ANGOULEME

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 FÉVRIER 2020

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 138 567.46 €, de la manière suivante :

- | | |
|------------------------|--------------|
| - Un résultat de | 138 567.46 € |
| - Une somme de | 138 567.46 € |
- affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme
La Gérance

